

THALES ANGENIEUX

## Note d'Information

Diffusion Générale Thales ANGENIEUX

Date: 28 Juillet 2017

### **PRIME SALLES BLANCHES : SALLE BLANCHE sur le site de Saint-Héand : « Intégration des caméras Sophie » et « Traitement des Lentilles »**

#### **Contraintes Environnementales et Vestimentaires :**

Environnements/ Equipements :

Equipement de blouses, charlotte et sur-chausses

Fréquence :

Permanente, soit plus de 80% du temps de travail dans ces salles et avec ces équipements

Montant et Versement :


20 € brut/mois

Versée à la fin de chaque semestre (Paie de Juin et de Décembre de chaque année)

Elle sera rétroactive pour l'année 2016.

Pour 2017, cette prime sera versée à partir de la paie du mois de Septembre 2017, en ce qui concerne la période de l'année 2016 ainsi que de la période de Janvier à Juin 2017, afin d'effectuer les régularisations correspondantes.

L'évolution de la prime se fera chaque année sur l'évolution du Plafond Mensuel de Sécurité Sociale (PMSS).

*Pl. B. BOISMOREAU*  
  
Jean-Max PRATX  
Président Thales Angénieux